

Non à la répression syndicale au Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis !

27 janvier 2021



Non à la répression syndicale au Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis !

Deux représentant-es du Personnel au CHSCT sont menacé.e.s de sanctions disciplinaires alors qu'il n'y a aucun motif valable.

Le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, après avoir tenté de réduire au silence les organisations syndicales en imposant un règlement d'exercice des droits syndicaux, cherche maintenant à empêcher les représentant-es syndicales de défendre les conditions de travail des personnels et un service public digne.

La répression anti-syndicale tend à s'accroître chaque jour un peu plus : inspection du travail, secteur de la santé, Education nationale, collectivités territoriales...

Les organisations syndicales CGT, FAFPT, FSU et Solidaires dénoncent une nouvelle fois cette politique de répression anti-syndicale qui s'abat sur de trop nombreux-ses agent-es.

Nos organisations exigent donc l'abandon immédiat de toutes les poursuites contre les deux représentant-es syndicaux-ales mis-es en causes au Conseil Départemental.

Deux représentant-es du Personnel au CHSCT sont menacé.e.s de sanctions disciplinaires alors qu'il n'y a aucun motif valable.

Le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, après avoir tenté de réduire au silence les organisations syndicales en imposant un règlement d'exercice des droits syndicaux, cherche maintenant à empêcher les représentant-es syndicales de défendre les conditions de travail des personnels et un service public digne.

La répression anti-syndicale tend à s'accroître chaque jour un peu plus : inspection du travail, secteur de la santé, Education nationale, collectivités territoriales...

Les organisations syndicales CGT, FAFPT, FSU et Solidaires dénoncent une nouvelle fois cette politique de répression anti-syndicale qui s'abat sur de trop nombreux-ses agent-es.

Nos organisations exigent donc l'abandon immédiat de toutes les poursuites contre les deux représentant-es syndicaux-ales mis-es en causes au Conseil Départemental.



Non à la répression syndicale au Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis !

Deux représentant·es du Personnel au CHSCT sont menacé.e.s de sanctions disciplinaires alors qu'il n'y a aucun motif valable.

Le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, après avoir tenté de réduire au silence les organisations syndicales en imposant un règlement d'exercice des droits syndicaux, cherche maintenant à empêcher les représentant·es syndicales de défendre les conditions de travail des personnels et un service public digne.

La répression anti-syndicale tend à s'accroître chaque jour un peu plus : inspection du travail, secteur de la santé, Education nationale, collectivités territoriales...

Les organisations syndicales CGT, FAFPT, FSU et Solidaires dénoncent une nouvelle fois cette politique de répression anti-syndicale qui s'abat sur de trop nombreux-ses agent-es.

Nos organisations exigent donc l'abandon immédiat de toutes les poursuites contre les deux représentant·es syndicaux-ales mis-es en causes au Conseil Départemental.

- **Emplacement : ré-agir ensemble** > Mobilisations et actualités > Actualités >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Non-a-la-repression-syndicale-au-Conseil-Departemental-de-Seine-Saint-Denis-22710>